

Le diplôme d'université « soins infirmiers en psychiatrie » est organisé en collaboration avec

EPSAN Etablissement Public
de Santé Alsace Nord

Un acteur majeur du dispositif de santé mentale dans le Bas-Rhin



Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants de l'Université de Haute-Alsace et de professionnels spécialisés dans les domaines traités.

La coordination pédagogique de la formation est réalisée en équipe avec les professionnels partenaires suivants :

Centre Hospitalier de Rouffach :

Docteur Joël OBERLIN, Psychiatre, Praticien Hospitalier, Chef du pôle Lauch-Thur-Dollér du CH Rouffach, Président de la CME

Monsieur Patrick LEHMANN, Directeur des Soins et Directeur de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier de Rouffach.

Etablissement Public de Santé Alsace Nord :

Madame Michèle APPELSHAEUSER, Directeur des Soins, Coordinatrice des Instituts de formations paramédicales de l'Etablissement Public de Santé Alsace Nord à Brumath

Université de Haute Alsace :

M. Jean-Yves CAUSER, Maître de Conférences en Sociologie

ACCES A L'UNIVERSITE
ACHATS
COMPTABILITE - GESTION
FORMATION DE FORMATEURS
GESTION DE PROJETS
GESTION DES RISQUES
INFORMATIQUE-MULTIMEDIA
MANAGEMENT
RESSOURCES HUMAINES
SANTÉ

serfa.fr

Renseignements et formalités d'inscription Université de Haute-Alsace - Serfa

Muriel ALLEMAND et Claudia BOTTON
18 rue des Frères Lumière - 68093 MULHOUSE CEDEX
Tél. : 03 89 33 65 00 - Fax : 03 89 33 65 33

email : claudia.botton@uha.fr



SERFA
Formation Continue
UNIVERSITÉ HAUTE-ALSACE

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ Santé

Soins Infirmiers en Psychiatrie :

Consolidation et intégration des savoirs et des pratiques

A Brumath, Mulhouse, Rouffach

2016-2017



serfa.fr

Diplôme d'Université

Soins infirmiers en psychiatrie

Durée :

117 heures de formation réparties en 5 périodes de 4 journées. Travail personnel de recherche et de rédaction du mémoire évalué à 100 heures.

Dates :

Période 1 : du 22 au 25 novembre 2016 à Mulhouse

Période 2 : du 24 au 27 janvier 2017 à Mulhouse

Période 3 : du 14 au 17 mars 2017 à Brumath

Période 4 : du 9 au 12 mai 2017 à Rouffach

Période 5 : du 20 au 23 juin 2017 à Mulhouse

Lieu : La formation se déroule alternativement à Brumath, Rouffach et Mulhouse dans les locaux des Instituts de Formation en Soins Infirmiers et au Serfa, Service de formation continue de l'Université de Haute-Alsace.

Frais de formation :

2 300 €
Comprenant : frais de formation, cours, documentation, repas de midi.

Objectifs

- Approfondir ses connaissances dans le champ de la psychiatrie et de la santé mentale
- Développer sa réflexion et son raisonnement clinique
- S'approprier des outils de soins infirmiers
- Investir la pluridisciplinarité et le travail en réseau
- Valoriser son expérience en psychiatrie et obtenir une qualification spécifique (Diplôme d'Université)

Public

- Infirmier(ères) ayant exercé dans une autre discipline médicale et intégrant le champ de la psychiatrie
- Infirmier(ères) exerçant en milieu psychiatrique

PROGRAMME

UE 1 : Le système de soins en psychiatrie et en santé mentale

Santé publique-actualités nationales concernant le champ de la psychiatrie et de la santé mentale

- ▶ Concepts santé mentale, handicap psychique et psychiatrie
- ▶ Maladies chroniques, durées de soins et engagement thérapeutique
- ▶ Réhabilitation psycho-sociale
- ▶ Aperçu historique des traitements en psychiatrie
- ▶ Missions et fonction thérapeutique des différents dispositifs de soins : place et rôle de l'infirmier(ère)
- ▶ Le secteur : le travail en réseau et équipe pluridisciplinaire

UE 2 : Les troubles psychiatriques prévalents

Chaque thème sera structuré selon les différentes périodes de la vie : enfance, adolescence, âge adulte, personne âgée

Les différentes approches cliniques

- ▶ Nosographie
- ▶ Physiopathologie et Psychopathologie

Les différentes approches et prises en charge

- ▶ Les différents courants de pensée en psychiatrie
- ▶ Les pathologies prévalentes en psychiatrie et la prise en charge soignante
- ▶ Les thérapies médicamenteuses et la surveillance infirmière

Particularités des prises en charge des populations spécifiques

- ▶ La prise en charge des personnes atteintes de troubles psychiatriques en pavillon d'admission
- ▶ Populations carcérales
- ▶ Populations présentant des conduites addictives
- ▶ Personnes en situation de grande précarité
- ▶ Personnes âgées
- ▶ Enfants et adolescents souffrant de troubles de Spectre Autistique

UE 3 : Ethique et législation dans la pratique soignante en psychiatrie

Droit et liberté de l'individu : retentissements sur le concept de santé et de soin en psychiatrie

- ▶ Le consentement aux soins
- ▶ Les formes et les modes d'hospitalisation : de la théorie à la pratique

Spécificité des enfants, des adolescents

Spécificité des majeurs dépendants, des majeurs protégés

- ▶ Métiers – Qualifications – Compétences
- ▶ Comment être acteur professionnel ? Les notions de pouvoir, de conflit, et de régulation dans l'organisation hospitalière

UE 4 : Les outils et les soins infirmiers en psychiatrie

La prise en charge des personnes soignées à travers les différentes techniques de soins

- ▶ La démarche diagnostique, la démarche de soin, le projet thérapeutique en psychiatrie, la notion de programme de soin
- ▶ La relation d'aide
- ▶ L'entretien infirmier
- ▶ Les techniques de médiation et d'animation de groupe
- ▶ Les apports des modèles psychothérapeutiques à une pratique infirmière efficace et efficace : les thérapies brèves (TCC etc), les modules thérapeutiques et autres techniques de médiation

Les prises en charge spécifiques

- ▶ Le soignant face à la crise suicidaire et au suicide
- ▶ Le soignant face à la situation d'agressivité, de violence
- ▶ La psychiatrie d'urgence

Education thérapeutique du patient en psychiatrie

UE 5 : Mémoire

Le mémoire portera sur une analyse de pratique professionnelle, de procédures ou de recherches dans le domaine des soins en psychiatrie. Cette recherche personnelle est validée par la soutenance du mémoire.

Méthodes et moyens

L'enseignement se compose d'apports théoriques, d'analyses d'expériences cliniques et de mises en situation.

Validation

Le Diplôme d'Université de Soins Infirmiers en Psychiatrie est délivré par l'Université de Haute Alsace aux candidats qui ont satisfait au contrôle continu des connaissances et à la soutenance d'un mémoire.